

vrage sont de premier ordre—je parle de la charpente, dont j'ai surveillé la construction depuis le premier janvier; avant cela, j'ai fait passer tout le bois employé dans le radier de l'écluse par la machine à raboter avant qu'il fût employé. J'ai fait cette besogne moi-même, et je puis attester que le bois était de bonne qualité. Le coffrage a été bien construit avec du bon bois; nous n'avons négligé aucune partie de l'ouvrage, ayant reçu de M. Haney l'ordre de ne rien négliger et de suivre toutes les instructions des inspecteurs, ce que j'ai toujours fait ainsi qu'ils le diront, je crois; et comme j'ai eu l'occasion de passer et repasser sur les coffrages tous les jours, je puis dire qu'ils ont été bien remplis.

Quant à la maçonnerie de l'écluse, je n'ai pas eu l'occasion d'en voir une grande partie, mais ce que j'en ai vu me permet de dire qu'elle était bien faite. J'ai mesuré et plombé toutes les enclaves et les murs d'écluse pour les portes et les buses, et j'ai été étonné de la justesse qu'il y avait partout, car je n'ai pas trouvé une différence d'un quart de pouce nulle part, ce qui est remarquable; et je crois m'y entendre dans ces mesurages, ayant travaillé pendant quatorze ans, et sur ce nombre j'en ai passé huit à diriger les travaux pour la société qui m'employait.

Vous êtes libre de faire l'usage qu'il vous plaira du présent certificat, et je serai prêt à faire en tout temps une déclaration sous serment.

Votre tout dévoué,

(Signé.) H. W. ROSS,

Surveillant des travaux de charpente pour H. Ryan et Cie, canal du Sault.

PIÈCE N° 4.

SAULT SAINTE-MARIE, 9 août 1894.

L'hon. JOHN HAGGART.

MONSIEUR,—En ma qualité d'ami et de partisan du gouvernement, je crois devoir vous mettre au courant de ce qui commence à être connu au sujet de ce canal. Le prétendu coffrage a été en grande partie construit en hiver et rempli avec toute espèce de déchets et avec des pierres énormes, trop grosses pour passer entre les traverses, lesquelles conséquemment se sont arrêtées en chemin; et, de plus, il y avait de la terre gelée, de la neige et de la glace.

Quand on construisit un mur de pierre sur ce coffrage, ce dernier commença à céder, parce qu'on n'avait pas mis de supports sous les traverses pour les empêcher de se briser; en conséquence, il n'y avait pas d'appui suffisant pour résister à ce poids, qui a fait refouler ces matières contre les parois de la charpente et fait bomber ce prétendu coffrage près du fond, comme la courbure de la carène d'un navire.

L'excavation faite pour faire de la place pour tous ces déchets, y compris l'espace occupé par les étançons, prend environ 35 à 40 pieds sur chaque côté du canal—formant en tout une largeur de 75 à 80 pieds tout le long du canal qui a été creusée, et le pays paie une somme considérable presque pour rien. Étant un homme du métier je suis convaincu que le bombement de ce coffrage a eu lieu parce que l'ouvrage était mal fait; et non seulement ce coffrage, mais presque tout l'ouvrage sur le canal a été mal fait. Près de la moitié du bois dans le radier de l'écluse est pourrie et aurait dû être rejetée; on aurait pu fendre une grande partie de ces pièces de bois avec la main avant qu'elles ne fussent mises dans l'écluse; personne ne peut en voir la qualité maintenant, parce qu'on a mis les faces saines à l'extérieur. Mais tout cela n'est que secondaire, comparativement à la manière dont les murs d'écluse ont été construits. J'ai eu l'occasion, pendant que les hommes faisaient le mortier, de voir l'eau passer à travers ces murs comme dans du sable pur et pénétrer dans les trous comme à travers un tamis—des pierres jetées les unes sur les autres pêle-mêle.